



# European Water Resilience Strategy

• 19 juin 2025 •

L'eau est une ressource essentielle pour l'homme, pour la nature et pour la régulation du climat. Elle est également une ressource essentielle pour l'économie, l'agriculture, et la production d'énergie. Mais aujourd'hui, notre approvisionnement en eau est menacé par les différentes pressions exercées sur cette ressource vitale.

Ces dernières années, l'Europe connaît de plus en plus souvent des périodes de sécheresse, des inondations ou encore des épisodes de pénurie d'eau. L'ampleur de ces phénomènes est toujours plus importante et menace la cohésion sociale, la compétitivité économique ou encore la sécurité.

Avec pour objectif d'aider l'Union Européenne à sécuriser l'approvisionnement en eau et à améliorer sa gestion de l'eau tout en rendant les entreprises européennes plus compétitives et innovantes, la Commission européenne a publié, début juin, sa stratégie pour la résilience dans le domaine de l'eau. Cette stratégie expose la vision d'une Europe intelligente dans le domaine de l'eau au bénéfice des citoyens, de l'économie et des écosystèmes ainsi que les actions concrètes à réaliser pour atteindre la résilience face aux enjeux liés à l'eau. La priorité est donnée à une utilisation rationnelle de l'eau impliquant de réduire la demande avant d'augmenter l'offre.

**La Commission œuvrera à la résilience dans le domaine de l'eau en se concentrant sur 3 objectifs principaux :**

1. Restaurer et protéger le cycle de l'eau de la source à la mer comme base d'un approvisionnement durable en eau. Pour ce faire, il s'agira de renforcer les écosystèmes naturels (zones humides, forêts, sols) pour améliorer la qualité et la quantité de l'eau, de privilégier les solutions fondées sur la nature, et de prévenir la pollution à la source, en suivant une approche « One Health » (Une santé : humaine, animale, végétale et environnementale). Il faudra également agir urgemment pour la dépollution, avec l'application de la mesure du « pollueur payeur ». Enfin, la restauration et la protection du cycle de l'eau passera sans nul doute par l'application renforcée des directives européennes.
2. Construire une économie intelligente dans le domaine de l'eau qui soit inclusive, qui soutienne la compétitivité de l'UE et qui attire les investisseurs.



3. L'eau est une ressource limitée qui ne peut plus être gaspillée. La demande doit être réduite et l'utilisation rationnelle et la réutilisation de l'eau doivent être drastiquement encouragées. En particulier, l'utilisation rationnelle de l'eau sera prioritaire et s'appliquera aux grands consommateurs d'eau avec pour objectif une efficacité hydrique améliorée de 10% d'ici 2030. La digitalisation et les compteurs intelligents joueront un rôle important dans la rationalisation étant donné le besoin de mesurer et monitorer les consommations. Pour les réseaux de distribution publics, qui représentent 13 % de la consommation d'eau dans l'UE, l'accent sera mis sur la lutte contre les fuites et les pertes involontaires à l'aide d'outils numériques et de modernisation des infrastructures. Dans le secteur agricole, la PAC jouera un rôle central dans la promotion des pratiques agricoles résilientes à l'eau, en particulier l'agriculture biologique. Enfin, la résilience de l'eau devra être intégrée dans tous les secteurs industriels avec un focus sur les grands consommateurs tels que les data-center.
4. Garantir une eau propre et abordable pour tous, en responsabilisant les consommateurs et les autres utilisateurs. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement sûrs et propres est un droit de l'homme essentiel. Le renforcement de la résilience face à la ressource eau ne peut se faire sans l'implication des consommateurs. Dès lors, la sensibilisation et la responsabilisation de ceux-ci face aux enjeux seront renforcés en promouvant l'information notamment grâce à l'étiquetage (water footprint), l'éducation, et les échanges de bonnes pratiques. En ce qui concerne l'utilisation de l'eau dans les logements et l'aménagement urbain, les économies d'énergie et d'eau devront toujours aller de pair, cela se reflètera dans les programmes de travail en cours et à venir. Les politiques de tarification de l'eau basées sur l'utilisation réelle, l'impact environnemental et la capacité à payer seront essentielles pour garantir l'accès à l'eau tout en créant les bons incitants pour les consommateurs et autres utilisateurs.

Les objectifs sont liés les uns aux autres. Des écosystèmes sains préservent le cycle de l'eau, qui alimente notre économie, tout en nous protégeant des effets du changement climatique. Un secteur de l'eau fort, qui accorde la priorité à l'utilisation rationnelle de l'eau, à la circularité et à l'innovation, sera plus compétitif à l'échelle mondiale et contribuera à rendre les services liés à l'eau abordables et accessibles. Un système avancé d'assainissement garantira que l'eau usagée est traitée avant de retourner dans la nature, ce qui préservera les écosystèmes mêmes qui soutiennent le cycle de



l'eau.

Pour atteindre ces 3 objectifs, une approche globale de la société, qui implique toutes les parties prenantes à savoir les citoyens, les entreprises, la société civile, les représentants de la nature et les administrations, est nécessaire. L'UE soutiendra les États Membres dans leurs démarches vers la résilience face à l'eau par des actions concrètes réparties dans 5 domaines d'intervention prioritaires que sont :

1. Gouvernance et mise en œuvre pour stimuler le changement. Renforcer l'application des lois existantes, coopérer entre pays (notamment sur les bassins transfrontaliers et les « paysages éponges ») et intégrer la planification territoriale.
2. Financement, investissements et infrastructures pour garantir un approvisionnement stable. Comblent un déficit d'investissement estimé à 23 milliards €/an. Impliquer la BEI, réorienter certains fonds, et mettre en place de l'assistance technique. Encourager les investissements privés via des modèles innovants tels que water as a service ou les green & blue bonds.
3. Digitalisation et intelligence artificielle pour accélérer et simplifier la bonne gestion de l'eau. Déployer des outils numériques (télé-détection, jumeaux numériques, systèmes d'alerte précoce) pour améliorer la gestion et la prévision des risques.
4. Recherche, innovation et compétences. Soutenir les PME, former les professionnels de l'eau, lancer une académie européenne de l'eau en plus du lancement du Knowledge and Innovation Community (KIC) in Water, Marine and Maritime Sectors and Ecosystems par EIT (European Institute of Technology), prévu en 2026.
5. Sécurité et anticipation pour renforcer la résilience collective et mieux anticiper les risques (sécheresses, inondations, cyberattaques), renforcer la résilience des infrastructures critiques, et soutenir la protection civile.

Pour chaque objectif et chaque domaine d'intervention, des actions phares ont été identifiées, la plupart devant être réalisées sur la période 2025 à 2028. Parmi ces actions, citons par exemple, la création de partenariats public-privé dédiés au développement de technologies de rupture pour nettoyer les eaux des PFAS ou encore pour mettre au point des méthodes réalistes et abordables pour la technologie de dry-cooling.

L'action internationale mondiale inclut une redéfinition de la manière dont nous valorisons et gouvernons l'eau pour le bien commun pour éviter une crise de l'eau accélérée. C'est pourquoi la



Commission invite les États membres, les partenaires institutionnels, les entreprises et toutes les composantes de la société à agir dans le sens indiqué par la présente stratégie.

En 2027, la Commission procédera à un examen à mi-parcours des progrès réalisés dans la mise en œuvre des actions prévues. En 2029, la Commission évaluera les progrès accomplis, y compris une évaluation complète des mesures nationales prises conformément à la recommandation sur l'utilisation rationnelle de l'eau. Elle révisera les objectifs et les actions et recensera les éventuelles actions supplémentaires en vue de parvenir à la résilience dans le domaine de l'eau pour tous les secteurs de la société.

[Document source >](#)

*« Ce résumé est une interprétation du contenu original et n'engage que son auteur. Il est fourni à titre informatif uniquement et ne doit pas être considéré comme une représentation fidèle du contenu original. Nous déclinons toute responsabilité quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'adéquation du contenu de ce résumé. Pour une compréhension complète du contenu original, veuillez vous référer au document source. »*